

# LA REVUE NATIONALE

*Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*

PARAISANT LE 10 DE CHAQUE MOIS

Anniversaire de la fondation de Détroit..Paul Lamothe 197

« Notre race ».....Adélarde Leduc 202

Notre fleuve.....Benjamin Sulte 207

A travers notre vie nationale:

*Nos amis de Toronto. — La grande caravane. — Un bel effort. — Le monument Hébert. — Une nomination. — Un cri du 12 juillet. — La Saint-Jean-Baptiste. — Les esprits vertueux. — Timbres bilingues. — Notre députation* .....

A. Gagnon 208

Chronique de la Société:

*Aux patriotes de 1837-38. — Résultat du concours de recrutement. — Nouvelles sections. — A nos compatriotes de l'Ouest* .....

Jean Guérin 212

Rédaction et Administration:

**296, rue Saint-Laurent**

**MONTREAL**

Abonnement annuel : \$2.00

La livraison (chez les dépositaires) : 15 sous

Les abonnements à la REVUE NATIONALE commencent invariablement au 1er janvier. — Pour tout changement d'adresse, accompagner la demande de 5 sous en timbres-poste.

# La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Fondée en 1834

---

## Conseil général :

Grand aumônier: Mgr l'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Président général: Léon TRÉPANIÉ, publiciste, 371, Sherbrooke Est.

1er vice-président général: Henry-L. AUGER, courtier en immeubles,  
384, rue Ontario Est.

2e vice-président général: J.-W. DÉZIEL, administrateur, 182, Avenue  
Notre-Dame de Grâce.

Secrétaire général: J.-A. BARITEAU, LL. L., notaire, 347, Maisonneuve.

Trésorier général: Aimé PARENT, administrateur, 51 est, rue St-Paul.

## Directeurs :

L'hon. L.-O. DAVID, sénateur, 325, chemin Ste-Catherine, Outremont.

Victor MORIN, LL. D., notaire, 97, rue Saint-Jacques.

Guy VANIER, LL. L., avocat, 97, Saint-Jacques.

J.-V. DESAULNIERS, courtier en immeubles, 990, rue Saint-Jacques.

V.-E. BEAUPRÉ, I. C., professeur, 676, rue Saint-André.

J.-R. POIRIER, comptable, 250, rue Workman.

J.-O. MOQUIN, douanier, 139, Saint-Thomas, Longueuil, P. Q.

---

Chef du Secrétariat: Jean GUÉRIN, bureau No 1, Monument National,  
téléphone: LANcaster 4364.

## CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ:

La Caisse Nationale d'Économie — la Caisse de Remboursement — le  
Monument National — la Société Nationale de Fiducie — la  
Société Nationale de Colonisation.

La Direction de la Revue Nationale ne s'engage pas à rendre les  
manuscrits non insérés.

Elle laisse aux auteurs la responsabilité des idées émises dans leurs  
articles.

---

La REVUE NATIONALE est éditée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal,  
296, rue Saint-Laurent, et imprimée par ARBOUR et DUPONT, imprimeurs-éditeurs,  
249 est, rue Lagauchetière. — Tél.: EST 6264.

Pour conserver chez eux l'habitude de lire et d'apprendre, faites lire aux enfants, pendant les vacances, les pages amusantes et instructives de la Revue Illustrée :

## *L'OISEAU BLEU*

Les 10 numéros de 1925 ont été reliés en un très beau volume de 160 pages, avec 30 pages de dessins historiques et plus de vingt autres dessins en deux couleurs, intercallés dans le texte.

Vous pouvez recevoir par malle, **dès demain**, ce joli volume, en envoyant seulement **\$0.60**.

à **L'OISEAU BLEU**, 296, rue Saint-Laurent.

## Produits de Qualité

Lait pasteurisé,  
Crème, Beurre, Oeufs,  
Crème à la Glace

**J. Joubert**  
LIMITÉE

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: 7 et 9, Place d'Armes  
MONTRÉAL

Capital autorisé . . . . .	\$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve . . . . .	\$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1925)	\$45,219,000.00

Cette banque est la seule au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

*132 succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario,  
du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.*

## Caron Frères Inc.

NOUVEL ÉDIFICE CARON,

Coin des rues BLEURY & CONCORD

FABRICANTS D'EMBLÈMES DE SOCIÉTÉS  
ET D'INSIGNES DE TOUS GENRES.

Tél.: Calumet 0128

Membre de la Section Saint-Édouard

**J.-A. ST-AMOUR** ENTREPRENEUR  
ÉLECTRICIEN...*Assortiment complet d'accessoires électriques*

L'installation du système d'illumination de la

**Croix du Mont-Royal**

est une preuve de l'excellence de notre travail.

**2173, rue Saint-Denis, - - Montréal****BANQUE CANADIENNE NATIONALE**Siège social: *Place d'Armes, Montréal*

Capital versé et réserve . . . . \$ 11,000,000.

Actif, plus de . . . . . \$130,000,000.

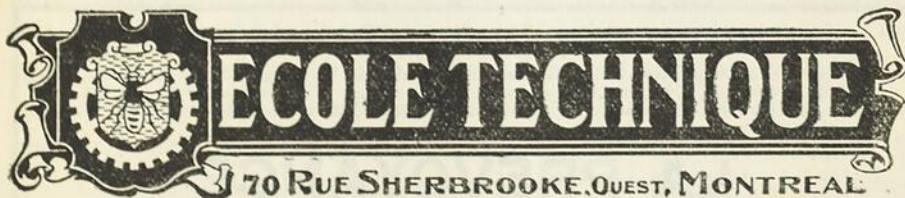
*La grande banque du Canada français.*254 succursales au Canada, dont  
210 dans la Province de Québec.

Filiale à Paris: BANQUE CANADIENNE NATIONALE (France), 14 rue AUBER

Notre personnel est à vos ordres.

GRACIEUSEMENT OFFERT

PAR LA

Compagnie d'Assurance " MONT-ROYAL "**17, rue Saint-Jean, - - - Montréal**Préparation aux carrières industrielles; enseignement théorique et pratique,  
donné le jour et le soir.

Cours du Jour: 3 ANNÉES D'ÉTUDE.

Cours du Soir: OCTOBRE à AVRIL.

*Prospectus sur demande.*

Qualité37 ANS D'EXISTENCEService**LA REVUE NATIONALE**

imprimée dans nos ateliers, est une preuve de l'excellence de notre travail.

**Nous imprimons tout :** Cartes d'affaires, entêtes de lettres, programmes, livres, revues, brochures, etc., etc., **à des prix très modérés.**

Tel. : EST 6264

**ARBOUR & DUPONT****IMPRIMEURS - ÉDITEURS**

**249 est, rue LAGAUCHETIÈRE, - Montréal**

Près de la rue Saint-Denis

En plaçant vos Assurances-Feu avec  
**La Compagnie d'Assurance Mutuelle de Montréal**  
contre le feu, vous épargnez 35% sur vos primes. Pourquoi faire affaire avec des Compagnies étrangères quand vous trouvez chez vous ce qu'il vous faut.—Demandez à voir nos inspecteurs.

Bureau Chef: 92 EST, RUE NOTRE-DAME, Chambre 35 et 36, MONTRÉAL  
Téléphone: MAIN 6955 et 8524.

Cadeau apprécié des enfants: UN ABONNEMENT à

**L'OISEAU BLEU**

Abonnement annuel: Canada et Etats-Unis, 50 sous.

**296, rue Saint-Laurent, - - Montréal**

**GARDONS NOS ÉPARGNES CHEZ NOUS**

Le revenu en primes d'assurances, au Canada, en l'année 1924, a été d'au-delà de \$210,000,000.00. Nos institutions nationales en ont à peine touché \$3,000,000.00. Pour enrayer cet exode considérable de nos ressources financières, exigez de votre agent qu'il place vos assurances dans

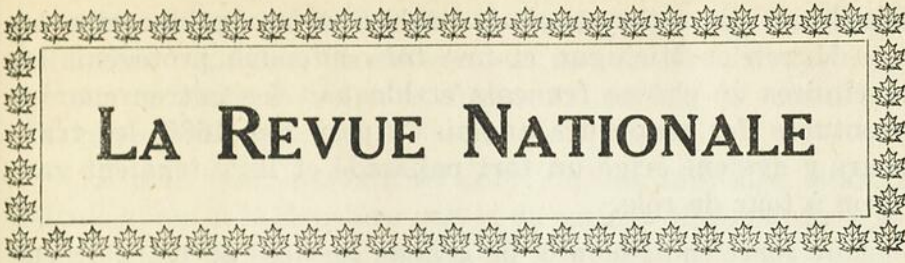
**LA PREVOYANCE**

Compagnie essentiellement canadienne fondée en 1905. Assurances de tous genres.

*Siège Social: ÉDIFICE « LA PRÉVOYANCE »*

**Coin PLACE D'ARMES et ST-JACQUES, - MONTRÉAL**

Tél.: HARBOUR 3292-3-4-5-6-7.



# LA REVUE NATIONALE

## ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE DÉTROT

---

La ville de Détroit aura le 27 juillet prochain 225 ans d'existence. Cette usine aux forges cyclopéennes d'où sortent chaque année les milliers d'autos qui couvrent l'Amérique et le monde entier, a gardé l'empreinte puissante de son fondateur le chevalier Antoine de La Mothe Cadillac, cette activité dévorante et fiévreuse, cette hardiesse d'initiative qui la caractérisent actuellement.

Etrange et d'un saisissant relief, cette personnalité de la Mothe Cadillac, conquistador attardé d'un siècle et type remarquable de cette époque bouillonnante d'une sève incroyable. Il incarne dans tous ses défauts et ses qualités le chevalier-aventurier passionné d'inconnu et d'aventures et cependant doué des plus grandes qualités de sens pratique et d'organisation, indifférent à l'argent si ce n'est pour conquérir le pouvoir et la suprématie. Avec cela, brave jusqu'à la témérité, énergique, audacieux dans l'initiative et prudent dans l'exécution, hableur, comme un Gascon qu'il était, fier, hautain, irascible, entêté, intrigant avec souplesse. Une intelligence claire, puissante, capable d'embrasser de vastes problèmes et d'en poursuivre la réalisation à travers les contingences et les obstacles, mais aussi, peut-être, capable de sacrifier tout à un ressentiment ou à un point d'orgueil.

La législation encore large n'avait pas comprimé les personnalités et laissait assez d'imprévu pour tenter l'audace des esprits entreprenants.

La région de Détroit avait été explorée depuis longtemps et il est assez probable que Champlain lui-même s'y rendit.

D'ailleurs elle commandait la seule voie navigable entre les lacs Huron et Michigan et une fois défendue protégeait les territoires de chasse français et bloquait les entreprenantes aventures des trappeurs anglais. Aussi, dès 1686, les trappeurs y avaient érigé un fort palissadé et ils y tenaient garnison à tour de rôle.

Le fort rendit bientôt de grands services au point de vue militaire, car en 1687, la garnison commandée par le sieur Duluth tomba avec une rapidité foudroyante sur les derrières de l'armée iroquoise et fit une diversion qui sauva probablement la colonie de graves échecs. Plusieurs trappeurs finirent par s'y établir définitivement et quand vint Cadillac en 1701, les familles Pierre Roy et François Pelletier y étaient déjà domiciliées.

Le Canada était alors pratiquement gouverné et administré par la fameuse Compagnie du Canada, l'une des nombreuses sociétés qui, sous couleur de travailler au développement du pays contribuèrent plus que les pires ennemis à l'appauvrir et à en enrayer le développement.

La compagnie combattait naturellement tous les projets de colonisation du moment qu'ils menaçaient ses privilèges exclusifs de la traite des fourrures. Aussi comme la fondation d'un poste comme celui de Détroit n'était possible qu'avec l'octroi du privilège de la traite dans la région, la compagnie s'y opposa avec la dernière énergie. Toutefois la nécessité d'opposer une barrière aux entreprises envahissantes des trappeurs anglais et de protéger le commerce et de développer des centres de colonisation qui fussent en même temps des positions de défense, engagèrent le gouvernement français, en 1693, à étudier la question plus à fond. Pontchartrain, père, ministre des colonies de Louis XIV, chargea quelques officiers dont le chevalier Antoine de la Mothe Cadillac. Ce dernier présenta son rapport dès l'année suivante et réussit à enthousiasmer Pontchartrain et le roi pour son projet. Il exposait qu'un poste fortifié et renforcé d'un centre de colonisation, commanderait complètement le pas, contrôlerait le commerce des fourrures des Indiens, et bloquerait les expéditions iroquoises et anglaises. En plus il se proposait d'attirer autour de ce centre de colonisation les peuplades indien-

nes amies qui, une fois disciplinées et appuyées par les troupes françaises régulières constitueraient un rempart infranchissable contre toute invasion et formerait au besoin une armée offensive puissante.

Le plan était parfait au point de vue militaire, mais il offrait quant à la dernière partie de sérieux inconvénients au point de vue de l'évangélisation des sauvages. Il fut vivement combattu par les Jésuites et par la Compagnie du Canada, quoique pour des motifs très différents. Les Jésuites qui connaissaient à fond les moeurs, les qualités et les vices des nations indiennes, prévoyaient que cette agglomération des nations sauvages autour du fort de Détroit allaient ruiner l'oeuvre des missions édiflée au prix du martyre, de souffrances et de travaux inouis. Les leçons de l'histoire étaient là d'ailleurs pour prouver que la nation indienne inférieure ne résisterait pas au contact dissolvant de la nation européenne supérieure qui lui communiquerait ses défauts sans aucune de ses qualités. Seule la pratique des principes évangéliques fortifiée par la suite des années eut pu donner aux Indiens la force de résister au virus de la civilisation avancée. L'histoire s'est chargée de donner une sinistre confirmation de leurs craintes.

Quant à la Compagnie du Canada, elle était opposée au projet parce que le plan de Cadillac comportait comme corollaire l'octroi du privilège exclusif de la traite pour toute la région et qu'ainsi il enlevait à la dévouée compagnie de gros bénéfices. Elle n'épargna aucune manoeuvre pour parvenir à ses fins.

En 1700, Cadillac se rendit en France et soumit son plan à Ponchartrain, fils, qui avait succédé à son père au ministère des colonies. Il demanda et obtint une immense concession pour lui-même, une concession pour cent soldats et des approvisionnements et des secours pour financer l'entreprise pendant plusieurs années. Le roi chargea en même temps le gouverneur-général du Canada de fournir à Cadillac tout ce que lui accordait la concession. Le gouverneur, M. de Callières, avec beaucoup de bonne volonté, put à peine en accorder la moitié.

D'ailleurs le recrutement n'était pas facile. La population du Canada était alors de 2,000 habitants concentrée prin-

cipalement à Québec, Montréal et Trois-Rivières. Fonder une colonie à deux cents lieues de toute région habitée, à l'intérieur du pays, dans le voisinage de nations hostiles et des Anglais toujours prêts à fomenter des troubles du moment qu'il sagissait de rivalité dans la traite, c'était aller à un échec presque certain. Mais Cadillac trouva quand même des compagnons aventureux et le 5 juin 1701, il partait des Trois-Rivières avec cinquante hommes et 25 canots chargés de marchandises. L'expédition passa par la baie Georgienne pour éviter des ennuis avec les nations iroquoises et s'arrêta le 27 juillet 1701, à l'entrée de la rivière Savoyard pour y jeter les fondations du fort de Détroit.

C'est l'entreprise la plus hardie qui ait jamais été tentée en Amérique et qui n'a jamais été égalée. Il est fort probable que sans Cadillac, elle était vouée à un désastre certain, mais le chevalier en avait fait l'oeuvre de sa vie. Il voulait se tailler dans Détroit une vaste seigneurie, un domaine bien à lui, et il s'y dévoua avec une activité et une ténacité incroyables.

De 1701 à 1709, il fit plusieurs voyages de recrutement à Québec. En 1708, Détroit comptait 200 habitants, et 203 arpents de terre défrichés. En 1709, 29 soldats établis sur des terres et mariés étaient licenciés de l'armée pour leur permettre de se livrer sans réserve aux travaux de colonisation, et la petite colonie avait enregistré 8 baptêmes.

Cependant Cadillac fidèle au plan qu'il s'était formé avait réuni les Sauvages dans la région avoisinante au nombre de 2,000. Le Père Jésuite Le Vaillant qui avait accompagné l'expédition en 1701, fut rappelé à Québec par ses supérieurs et il ne resta au fort que le père récollet Dellalé qui fut assassiné en 1706 par un Indien. Ce fut une grande perte pour la colonie qui ne tarda pas à sentir l'absence de son influence apaisante auprès des Sauvages devenus turbulents.

Mais la Compagnie du Canada n'avait pas désarmé. Dès 1702, elle réussit à faire révoquer le droit de commerce de fourrures accordé à Cadillac, avec la concession et elle lui créa des ennuis sérieux. Cadillac avait exposé en 1702, les concussions de deux officiers importants de la compagnie, et les avait dénoncés au public. L'un des prévenus était parent

du gouverneur de Vaudreuil, et l'autre de plusieurs officiers de la compagnie. Dès lors la ruine de Cadillac fut résolue. On le desservit auprès de Pontchartrain, par les pires calomnies et on l'accusa de toutes les infamies imaginables. Alors comme aujourd'hui, les Canadiens se mangeaient entre eux! Pontchartrain ordonna un procès et d'assigner Cadillac pour qu'il pût se disculper. La compagnie se chargea d'organiser le procès. Elle se garda soigneusement de prévenir Cadillac et la cause fut entendue dans des séances secrètes d'où les amis du chevalier furent éconduits.

En 1704, Cadillac étant venu à Montréal, fut mis en arrestation. Il finit à la suite de nombreuses démarches à se justifier pleinement, mais il était ruiné. Pontchartrain enfin éclairé, punit les coupables et Vaudreuil faillit être révoqué.

Acquitté formellement en 1705, mais complètement ruiné par les procès, Cadillac ne put soutenir longtemps la lutte contre la compagnie. Cette dernière continua à lui susciter des ennuis et en 1709, il était forcé de céder sa seigneurie de Détroit. Il partit pour la Louisiane comme gouverneur, la mort dans l'âme, abandonnant le domaine qu'il s'était taillé au prix de tout ce qu'il possédait, et de sacrifices énormes. Son fils affirmera plus tard que Cadillac dépensa personnellement 150,000 livres pour développer Détroit. Cadillac avait ses défauts. Il était Gascon et ne démentait pas ses origines. Mais il reste que son oeuvre est l'entreprise de colonisation la plus difficile et la plus remarquable qui ait jamais été tentée en Amérique.

Son fondateur disparu, Détroit déclina rapidement et en 1720, la population était juste la moitié de ce qu'elle était en 1709. La situation changea cependant en 1721. En 1750, Détroit comptait 550 habitants et en 1754, elle en comptait 1,400.

L'administration anglaise fut loin d'être aussi favorable que l'administration française, car en 1800, Détroit ne comptait que 6,000 habitants.

La révolution américaine fit passer Détroit sous le drapeau des Etats-Unis. La ville prit bientôt un essor vertigineux pour atteindre à la prospérité inouïe présente.

Paul LAMOTHE.

## “NOTRE RACE”

*Il nous fait plaisir de reproduire dans la Revue Nationale, afin de le porter à la connaissance de tous les membres de notre Société, le si intéressant discours prononcé par M. Adélarde Leduc, avocat, alors qu'il proposa la santé de « notre race » au banquet de la Saint-Jean-Baptiste, organisé par notre Société, le 24 juin dernier.*

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Toute la journée, dans les discours ou dans la chanson, dans les actes religieux ou profanes, il nous a semblé entendre :

« Ces vieux airs du pays, au doux rythme obsesseur  
Dans lesquels restent pris des sons de voix aimées. »

(Rostand.)

Que nous disent ces voix ? Elles nous rappellent les éléments fondamentaux qui ont forgé notre race : éléments de spiritualité, d'intellectualité et d'humanité.

### I

Est-ce à vous, Messieurs, qu'il est nécessaire de rappeler le rêve des fondateurs de la Nouvelle-France ? Ecoutez les sons de voix aimées... « Le dessein des Associés de Montréal est de travailler pieusement à la Gloire de Dieu ». Ce qu'ils espèrent, c'est de voir une « Nouvelle Eglise qui imitera la pureté et la charité de la primitive ».

Quelle beauté d'intention ! On dirait les débuts d'une légende dorée.

A la naissance de notre race les colonisateurs posent ce principe que la richesse qui compte pour un peuple est ce que Ruskin appelait sa quantité de vie, cette plénitude des énergies

qui se traduit par de la joie, de l'espérance et de la vertu. Un tel principe est de l'ordre spirituel. Il intéresse l'âme et sans jamais faillir la race canadienne-française a placé plus haut cet idéal moral que celui de la production et des profits matériels. Admettez, Messieurs, que ce principe est générateur d'action et qu'il est tout pratique car il commande d'agir sur les réalités existantes, et commande à ceux qui le conçoivent un effort persévérant. Il prescrit de servir.

Sans ces principes de vie spirituelle, dites-moi, Messieurs, les Associés de Montréal eussent-ils pu apporter sur notre terre ce qu'il y a de plus immatériel, de plus fin, de plus humain même, le « Sourire » de la tradition française et Catholique?

Ce sourire, c'est un acte de bravoure et d'audace avec Dollard et nous le retrouvons plus tard sur les lèvres de nos missionnaires martyrs: Bréboeuf, Lallemand, Jogues. Conquistadors du Christ, de l'Atlantique au Pacifique, ces apôtres prêchent une doctrine de vie...

... La race française en évangélisant se spiritualise. Elle n'a pas eu à étudier Dieu, elle s'en est « éblouie ».

Au lendemain de la Conquête, en face de Murray qui reçoit de Georges III l'ordre de nous protestantiser par l'École... nos aïeux ont conservé le même sourire.

La tempête gronde, le péril croît, la cause s'embellit.

« Et l'on semble plus juste—alors qu'on est plus grand. »<sup>1</sup>

Depuis le traité de Paris notre race fait rayonner le devoir et elle sent « l'affirmation du vrai s'enraciner ». Et ce sont ces sentiments religieux « lentement amassés dans le creux des âmes » qui, à l'appel pathétique de la race menacée, raidirent les volontés pour l'impavide résistance sur tous les fronts: du Nouveau-Brunswick, du Manitoba ou de l'Ontario.

Le sang généreux de la charité et de l'amour circule dans les veines de notre entité ethnique. Il se réchauffe dans les retraites fermées, circule dans la vie de nos Sociétés Nationales: Syndicats Catholiques, Associations des Voyageurs de

<sup>1</sup> Corneille.

Commerce, L'A. C. J. C., Notre société nationale Mère, La Société Saint-Jean-Baptiste, et il active vers le bien les croyants.

Notre ancien premier Ministre, Sir Lomer Gouin dans une formule, belle de concision et de foi ardente, a proclamé nos traditions catholiques, lors du Congrès Eucharistique de 1910.

— « Tout croyant, a-t-il dit, a deux maisons : la sienne et celle de Dieu » et il ajoute « quand l'Eglise enseigne, nous croyons, quand elle commande, nous obéissons, lorsqu'elle est attaquée, nous la défendons ». —

Le doute n'a pas désolé notre terre.

Heureux qui a connu ce sol unique au monde où . . . la voix des cloches chante la croyance de ses habitants, affirme le baptême d'une race.

« L'âme qui aime et qui souffre est à l'état sublime. »<sup>2</sup>

Notre race, Messieurs, depuis Maisonneuve a aimé et elle a souffert. Pour s'élever aux hautes sphères de la spiritualité, elle a connu le désir, elle a conservé la foi. L'âme de notre race est à l'état sublime.

## II

Je n'ai pas, devant vous Messieurs, à prouver le souci intellectuel de notre race. Notre histoire nous le révèle. Tels les grands arbres de la légende, l'intelligence, chez nous, grandit à l'appel de sa propre cime. Les sommets l'attirent. Plus que jamais nous sentons que la science est le premier et nécessaire degré de toute ascension vers le progrès. Depuis Marguerite Bourgeois l'ombre seule nous effraie et nous raidissons nos volontés contre ceux qui s'attaquent à cette petite maison que l'on voit le long de nos routes, l'école du rang ; à nos collègues où le cerveau se déploie, à nos universités où nos intelligences s'épanouissent.

Notre savoir veut être énergie. Il doit avoir pour effort et pour effet d'améliorer l'homme. Notre philosophie tend à faire fraterniser chez les nôtres la conscience et la science. Notre morale est un épanouissement de vérités qui mène à

<sup>2</sup> V. Hugo.

agir. Nos intellectuels humanisent leurs travaux et dans une communion d'amour avec les déshérités de la pensée ils ont le droit et le devoir de dire « Prenez, ceci est ma chair, ceci est mon sang ».

Du haut en bas de l'échelle sociale on sent une race d'intellectuels. Pour la bataille de tous les jours nous sommes là, tous, depuis le stratège, le journaliste, l'homme d'état, jusqu'à l'historien, le critique, l'ingénieur, le chimiste, l'industriel et l'agronome, chacun à son poste.

Le haut commandement se mêle à l'armée. Tout le peuple se soulève non plus pour chercher un souffle de vie au-dessus de la fumée des canons ; mais pour ajouter un rayon de sa pensée au faisceau de lumière qui éclaire les esprits dans le monde.

Notre intelligence vivifie, ouvre les avenues du savoir, synthétise mais ne rappetisse pas. Elle est patiente, sachant que le génie est une longue patience, elle rie mais n'injurie pas. Elle veut être ironique mais jamais caustique. Elle nous fait penser à notre sautillant moineau dont le nom seul rappelle nos sarcasmes et notre goût pour l'ironie. Nous avons une intelligence fine, en éveil toujours et qui a quelque chose de notre coq gaulois, ce symbole de notre fierté, une intelligence méditative, parfois un peu rêveuse, faite de sentiments, croyante sans être crétule, en tous cas une intelligence qui plonge ses racines, pour en tirer le meilleur au plus profond du coeur humain, qui veut être charitable, mais sans tristesse comme sans désespoir et qui dans sa course vers le savoir et les richesses, comme notre hirondelle, sait monter vers le ciel pour redire l'irréductible idéalisme de notre race.

### III

Je n'aurais pas défini tout-à-fait l'âme de notre race si je ne vous disais qu'elle se rappelle toujours le mot de Térence et que rien d'humain ne lui est étranger. Elle jette un regard sur le monde. Elle voit que l'humanité s'améliore sous l'action bienfaisante d'une élite.

Elle note que le travail, la science, l'art sont devenus des sources de solidarité entre les hommes. Son humanitarisme devient un idéal social.

Un soupir né du mal souffert l'obsède comme un blâme, et elle a « tous les soucis de la fraternité » Ses missionnaires portent le rayonnement de leur Apostolat sur tous les continents, dans tous les pays. Plus près de nous sur cette terre d'Amérique, est-il un coin qu'elle n'ait éclairé de son intelligence et réchauffé de son coeur ?

Notre race connaît son bonheur et elle sait :

« qu'au monde où nous sommes  
« Nul ne peut se vanter de se passer des hommes. »<sup>3</sup>

Et c'est depuis cette minute qu'elle les a tous aimés.

Je m'en voudrais de ne pas tout dire sur la sainte audace de nos rêves.

L'instinct social oriente notre race vers l'ordre et la paix dans le monde. S'il est vrai que le progrès de la justice est lié au progrès moral et scientifique et qu'il poursuit sa marche ascendante à travers les tracasseries politiques, n'est-on pas assuré de voir triompher sur notre terre d'abord le règne du Droit et dans le monde celui de la justice et de la Concorde.

Notre race applaudit aux tentatives des pacifistes. Par l'entraînement de son apostolat et par l'activité de sa pensée le Canadien-Français tient de sa « Patrie un coeur qui la déborde » et plus il est canadien plus il se sent humain.<sup>4</sup>

L'an dernier, à la Société des Nations l'Hon. Sénateur Dandurand a fait la même profession de foi. Il a souhaité qu'on sacrifiât la prédominance d'une nation au profit de la dignité et du bonheur de l'espèce. Avec lui nous désirons que les patries s'humanisent et notre patriotisme de race pourrait ainsi se formuler à la Pasteur : A l'Humanité notre amour, au Canada Français notre prédilection.

Mesdames et Messieurs, je vous invite à boire à la santé de notre race.

AdélarD LEDUC,

*Avocat et professeur à l'Université de Montréal.*

<sup>3</sup> S. Prudhomme.

<sup>4</sup> Conf. S. Prudhomme.

## NOTRE FLEUVE

Le Saint-Laurent n'est pas un fleuve  
Depuis Duluth à Montréal ;  
Jusqu'à Québec il fait sa preuve  
Et c'est un grand chemin royal.

Depuis Québec allant au golfe  
C'est une baie, ou bouche, ou fiord.  
Quoiqu'en dise Albert ou Pandolfe,  
Le terme fleuve est mis à tort.

Que Niagara se déchaîne !  
Il n'est pas fleuve, mais torrent,  
Les grands lacs ne sont qu'une chaîne.  
L'autre bout n'est guère un courant.

Le vrai fleuve coupe nos terres.  
Il est français comme son nom.  
Nous en sommes propriétaires.  
Bien malappris qui dira non.

Benjamin SULTE.

Pages oubliées :

L'honorable AUGUSTE-NORBERT MORIN. — Au lendemain de la mort de l'honorable Morin, ancien président de la S. S. J. B., l'*Echo du cabinet de lecture paroissiale* (1865), publiait une longue biographie, dont nous extrayons le passage suivant: « L'un des derniers représentants de cette vieille et forte génération qui nous donna la liberté civile et politique, n'est plus! le bon, le pieux, l'honnête, le glorieux, le grand Auguste-Norbert Morin est, depuis vendredi dernier, couché dans la mort, emportant avec lui le respect, la vénération de ses compatriotes, sans distinction de partis, et l'admiration universelle. Quel homme! quelle perte! et quel deuil! Où trouver dans l'histoire, un désintéressement plus pur, un patriotisme plus antique, une conscience plus délicate, un amour plus ardent de la liberté, un respect plus profond de l'autorité, en un mot, une vie plus active et plus retirée, plus éclatante et plus modeste que celle du vénérable défunt que le pays pleure en ce moment? La nouvelle de cette mort a été comme un coup de foudre qui, enveloppant tout un peuple, a brisé tous les coeurs. »

## À TRAVERS NOTRE VIE NATIONALE

Au moment où l'on se prépare de nouveau à soulever contre les Canadiens français, la grande sornette du déloyalisme, on rappellera avec profit ce qu'un auteur américain, M. Douglas Mackay, écrivait dans le *Century Magazine*, livraison de juin, sous le titre *The Americanization of Canada; Socially American, the dominion remains politically British*.

Après avoir constaté que les moeurs, la langue, la presse et les usages des Etats-Unis sont en train d'envahir le Canada de langue anglaise, à un degré extraordinaire, M. Mackay dit : Il y a une exception. La province de Québec, où il y a deux millions et demi de Canadiens français et qui a une civilisation vieille de trois cents ans est seule capable de résister à l'américanisation. Le Canada de langue française, a gardé avec une vigilance jalouse son généreux héritage religieux et linguistique, que lui assurent les traités de la période de la conquête. Le Québec français constitue une minorité forte de sa race et de ses traditions. Cela, et la vigilance de l'Eglise catholique dans le Canada français, constitue une digue formidable contre laquelle même le flot puissant et lent de l'américanisme vient se heurter en vain. »

Les orangistes et les impérialistes à tous crins si anxieux de conserver le Canada à l'Angleterre pourront en faire leur profit.

### NOS AMIS DE TORONTO.

Le journal le *Star* de Toronto, écrit sur ses concitoyens des réflexions fort instructives. Toronto, dit le *Star*, a d'excellentes qualités, l'esprit civique y est souvent admirable, la masse y est charitable, amie de l'hygiène, propre et soigneuse de sa réputation; mais... Toronto passe pour être d'un esprit obstiné, intolérant et fanatique... Tout cela, reprend le *Star*, dépend d'une minorité tapageuse et mal inspirée. C'est toujours elle qui cause des ennuis à Toronto et nuit à son bon nom, Cette minorité lui vaut toutes sortes d'incidents désagréables,

au parlement provincial et dans le domaine fédéral même. « Toronto envoie à Ottawa des députés dont plusieurs, s'ils habitaient dans la campagne ou dans des villages, ne pourraient jamais se faire élire au parlement même s'ils vivaient mille ans. » Cela dépend encore, dit le *Star*, de ce que ce n'est pas la population qui choisit ses députés mais un petit groupe remuant qui pense surtout à soi. Un conservateur intelligent a tout aussi peu de chances de se faire élire à Toronto qu'un libéral intelligent, c'est-à-dire qu'ils n'en ont ni l'un ni l'autre. Quand M. Church par exemple, fait un discours insensé et perd le nord, ou quand M. Baker, autre député de Toronto, préconise sérieusement, comme mesure économique publique, un embargo sur les exportations de blé canadien, afin que les gens de l'extérieur soient forcés de venir au Canada pour y manger du pain, l'on suppose au dehors que c'est Toronto qui parle ainsi et l'on se moque de l'intelligence de Toronto. . . Ce qui discrédite Toronto, c'est une minorité tapageuse et stupide qui monopolise les charges politiques par suite de l'inertie de la masse des Torontonien.

Au moins on se rappellera que ce n'est pas un Canadien français qui a écrit ces choses, mais le *Star* de Toronto.

### LA GRANDE CARAVANE.

Le *Sun*, de New York, annonçait, il y a quelque temps que dans un court délai, allait se former l'immense et interminable caravane de tous les braves gens assoiffés, qui viendront contempler dans Québec les méfaits de la dive bouteille. Il en viendra de partout, de l'Orient, de l'Occident, du Levant comme du Couchant, d'Ontario, la vertueuse, des Etats-Unis, changés par une baguette magique en un désert brûlant. Ils viendront tous dans l'oasis québécoise goûter à l'ambrosie. Espérons que le contact de tant de prohibition et de vertu élèvera les pauvres âmes québécoises.

### UN BEL EFFORT.

Lors d'une grande assemblée à Montréal, le chef du gouvernement, M. Arthur Meighen, a parlé durant trois quarts d'heure en langue française. Nous n'avons nullement l'inten-

tion d'en inférer quoi que ce soit au point de vue politique actuel. Mais le geste est noble et très beau et d'une belle courtoisie. Il faut féliciter M. Meighen d'avoir voulu, à l'âge où il est rendu, apprendre la langue française.

Par ailleurs nous ne croyons pas que M. Meighen aura perdu son temps, si ses nouvelles connaissances linguistiques lui fournissent des moyens nouveaux. En tout cas il aura donné un bel exemple.

### LE MONUMENT HÉBERT.

L'on a élevé à Herbertville, au Lac Saint-Jean, un monument au curé Hébert qui, le premier ouvrit la colonisation au Lac Saint-Jean. C'est un nouveau témoignage de l'oeuvre de notre clergé au Canada français. Le seul et véritable défenseur de notre race, ce fut toujours le curé, qui lui ne s'anglicisait pas, ne se laissait pas prendre à la glu des honneurs offerts par les maîtres et quand le seigneur désertait son poste était toujours debout face au danger.

### UNE NOMINATION.

M. J.-E. Tremblay a été nommé membre de la Commission du service civil.

### UN CRI DU 12 JUILLET.

Le Dr Edwards, grand manitou des loges orangistes, a prononcé un grand discours sur le thème "Hands off Alberta". Ce brave homme imagine les Canadiens français comme des pieuvres gigantesques qui vont étrangler net les pauvres orangistes. Fiers de cette assurance, il a pris pour acquis que le meilleur moyen était de priver les Canadiens français de tous leurs droits. Le Dr Edwards devrait bien relire les réflexions du *Star* de Toronto sur la petite bande d'imbéciles qui donnent mauvais nom à la bonne ville de Toronto. Il y trouverait des applications frappantes.

### LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Les journaux de la province de Québec se sont plus à reconnaître que cette année les magasins avaient fermé leurs portes, en plus grand nombre que l'an dernier, à l'occasion de la fête de la Saint-Jean-Baptiste. C'est la preuve que cette fête nationale prend une signification de plus en plus importante dans la mentalité canadienne-française. ✓

### LES ESPRITS VERTUEUX.

Quand l'enquête des douanes sur la province de Québec a été terminée, les esprits vertueux se sont écriés avec horreur qu'il y en avait assez et farouchement ils ont refusé de regarder les petits bobos des autres provinces. Il ne faut pas s'en étonner, car c'est dans la manière traditionnelle, et cette enquête donne la mesure des bonnes dispositions à la bonne entente de nos chers compatriotes anglais.

### TIMBRES BILINGUES.

Nos amis les orangistes sont plongés dans une stupéfaction profonde. M. Séguin, député de l'Assomption, a osé demander des timbres bilingues. Ils n'en reviennent pas que des Canadiens français puissent demander des droits qui jusqu'ici leur avaient été déniés. Il convient de féliciter M. Séguin de sa courageuse attitude et nous espérons que ses compatriotes sauront dignement le reconnaître.

### NOTRE DÉPUTATION.

Il est un fait consolant qui n'a pas échappé aux observateurs, l'attitude de notre députation québécoise sur la question de l'Alberta. Il s'agissait du maintien des droits de la minorité française d'Alberta. L'unité de sentiment s'est faite complète, sans indécision, prouvant par là, que les esprits sont maintenant éveillés à la conscience de leurs droits. Le gouvernement est tombé un peu sur cette question, mais il n'est pas improbable qu'il puisse y trouver une large compensation.

A. GAGNON.

# Chronique de la Société

*Aux Patriotes de 1837-38.*

« Le culte des ancêtres est la marque des peuples qui ne veulent pas mourir. Aussi est-ce pourquoi la Société Saint-Jean-Baptiste, après les processions historiques et traditionnelles de 1924 et de 1925, a voulu, cette année, donner à notre population le spectacle d'une procession patriotique, en rappelant, dans une Apothéose, le souvenir des héros de 1837 et de 1838. Notre société nationale a cru que les hommes de cette époque méritent de la patrie, parce qu'ils ont non seulement compromis la sécurité de leurs foyers, mais aussi parce qu'ils ont même donné leur sang pour une cause qui n'était pas seulement la leur, mais aussi la nôtre.

« Comme il est également de notre devoir de nous souvenir de tous ceux qui ont bien voulu nous aider, quelque modestes qu'ils soient, à accomplir ce geste de reconnaissance, nous tenons à consigner les remerciements que nous leur offrons aujourd'hui par l'entremise de la presse de langue française de Montréal. Ces remerciements vont à l'adresse de toute notre population qui s'est montrée patriotiquement généreuse dans les circonstances: c'est un réel plaisir pour moi de déclarer la chose publiquement, en ma qualité très humble de président de la Saint-Jean-Baptiste.

« Je profite de l'occasion pour donner aux fidèles du souvenir la liste des Couronnes qui ont été pieusement déposées, en la journée du 24 juin dernier, au pied du Monument des Patriotes. Cette liste mérite certes d'être conservée; aussi l'avons-nous dressée avec toute l'exactitude possible, d'après les notes qui nous ont été gracieusement remises par M. E.-Z. Massicotte, l'un des commissaires directeurs de la procession, et par M.

Arthur Saint-Pierre, secrétaire du comité du Monument des Patriotes. »

Suit la liste des couronnes telle qu'elle nous a été remise par M. l'échevin Léon Trépanier, président de notre société nationale :

### Don des sections

1—A *Edouard-Raymond Fabre*, libraire, un des principaux patriotes de 1837-38, plus tard président de la Saint-Jean-Baptiste et maire de la cité de Montréal, offerte par la section Notre-Dame et portée par un char allégorique.

2—A *Edouard Rodier*, orateur fameux des Fils de la Liberté, offerte par la section Iberville, paroisse Sainte-Cunégonde, et portée sur un landau fleuri.

3—A *Wolfred Nelson*, un des principaux chefs des Patriotes de 37 et 38, offerte par la section Saint-Henri et portée sur un char allégorique, don de la maison D. Monette.

4—Aux *Patriotes de Longueuil et Chambly*, offerte par la section de Longueuil et portée sur un landau de fleurs.

5—A *Ludger Duvernay*, éditeur de la *Minerve* et fondateur de la Saint-Jean-Baptiste, offerte par la section Saint-Joseph et portée sur une automobile fleurie.

6—A *François Nicolas*, exécuté le 15 février 1839, offerte par la section de Verdun et portée sur un landeau fleuri.

7—A *Charles-André Leblanc*, emprisonné en 1838, ancien président de notre société nationale en 1867 et 1868, offerte par la section Notre-Dame de la Paix et portée sur une automobile fleurie.

8—Aux *Patriotes morts au combat de Saint-Eustache*, le 14 décembre 1837, offerte par la section de Notre-Dame du Perpétuel-Secours et portée sur une automobile fleurie.

9—Aux *Patriotes de Verchères*, offerte par la section Verchères et portée sur un landau fleuri.

10—Aux *Patriotes morts au combat de Saint-Charles*, le 25 novembre 1837, offerte par la section Saint-Charles et portée sur une automobile fleurie.

11—*Au Dr J.-O. Chénier*, tué à Saint-Eustache, le 14 décembre 1837, offerte par la section Saint-Enfant-Jésus et portée sur un char allégorique, don de la boulangerie M. Paquette.

12—*A François-Xavier Hamelin*, exécuté le 18 janvier 1839, offerte par la section Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement et portée sur une automobile fleurie, don de la maison Landry.

13—*A J.-J. Girouard, N. P.*, emprisonné en 37-38, offerte par la section Saint-Denis et portée sur un landau fleuri.

14—*A Damase Masson*, mêlé à la rébellion, plus tard, président de la Saint-Jean-Baptiste, offerte par la section de l'Immaculée-Conception et portée sur un landau fleuri.

15—*A N. Desrivères*, un chef des Fils de la Liberté, offerte par la section Dollard et portée sur un landau fleuri.

16—*A Georges-Etienne Cartier*, banni en 37-38, offerte par la section Saint-Nicolas et portée sur une automobile fleurie.

17—*A André Jobin, N. P.*, emprisonné en 37-38, offerte par la section du Sault-au-Récollet et portée sur une automobile fleurie.

18—*A « Gloria Victis »*, offerte par la section Saint-Stanislas et portée sur un char allégorique, don de la maison J. Jutras.

19—*Aux Fils de la Liberté*, offerte par la section Saint-Pierre-Claver et portée sur un char allégorique, don du journal *la Presse*.

20—*Aux Patriotes exilés en Australie*, offerte par la section Saint-Ambroise et portée sur une automobile fleurie.

21—*A Augustin-Norbert Morin*, un des chefs de 37-38, offerte par la section Crémazie et portée sur une automobile fleurie.

22—*A Etienne Parent*, emprisonné en 37-38, offerte par la section Etienne-Parent et portée sur un landau-fleuri, don de la boulangerie I. Caron.

23—*Aux journalistes patriotes de 37-38*, offerte par la section Saint-Edouard et portée sur un char allégorique, don du journal *la Patrie*.

24—A *Louis-Hypolite La Fontaine*, un des chefs patriotes, offerte par la section La Fontaine et portée sur une automobile fleurie.

25—A *Louis-Joseph Papineau*, le grand tribun de 37-38, offerte par la section Papineau et portée sur une automobile fleurie.

26—A *Joseph Narcisse Cardinal*, exécuté le 21 décembre 1838, offerte par la section Montcalm et portée sur une automobile fleurie.

27—Aux frères *Ambroise et Charles Sanguinet*, exécutés le 18 janvier 1839, offerte par la section Saint-Jacques et portée sur un char allégorique, don de la maison Dupuis Frères.

28—A *Pierre-Remi Narbonne*, exécuté le 15 février 1839, offerte par la section Champlain et portée sur un char allégorique.

29—A *Denis-Benjamin Viger*, emprisonné en 1837-38, offerte par la section Louis-Hébert et portée sur un landau fleuri, don de la maison Monty, Lefils et Tanguay.

30—A *Charles Hindenlang*, exécuté le 15 février 1839, offerte par la section de Salaberry et portée sur un char allégorique.

31—A *Pierre-Théophile Decoigne*, exécuté le 18 janvier 1839, offerte par la section Préfontaine et portée sur un char allégorique, don de la maison Charbonneau limitée.

32—Aux *Patriotes morts au combat de Saint-Denis*, le 23 novembre 1837, offerte par la section Père Marquette et portée sur un landau fleuri.

33—A *G. de Boucherville*, mêlé aux événements de 37-38, offerte par la section Maisonneuve et portée sur un char allégorique.

34—Aux *Patriotes exilés aux Bermudes*, le 28 juin 1838, offerte par la section Saint-Clément et portée sur un char allégorique.

35—A *François-Marie-Thomas de Lorimier*, exécuté le 15 février 1839, offerte par la section Bourget et portée sur un char allégorique.

36—A *Joseph Duquet*, exécuté le 21 décembre 1839, offerte par la section Mercier et portée sur un char allégorique.

37—A *Joseph-Jacques Robert*, exécuté le 18 janvier 1839, offerte par la section Saint-Jean-Baptiste et portée sur un char allégorique.

38—A *Mgr A.-N. Blanchet*, offerte par la section centrale et portée sur un landau fleuri.

### Dons d'associations

39—Aux *Patriotes qui devinrent présidents de la Saint-Jean-Baptiste*, offerte par le Conseil général de notre société nationale et portée sur un landau de fleurs.

40—Couronne offerte par les Vétérans de la Grande guerre et portée sur un brancard.

41—Aux *Patriotes*, offerte par la Ligue du progrès Economique.

42—Couronne offerte par les Officiers du régiment de Maisonneuve.

43—Couronne offerte par la Garde Maisonneuve.

44—Couronne offerte par la Chambre de Commerce.

45—Couronne offerte par l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse.

46—Couronne offerte par la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul.

47—A *David Gagnon*, menuisier, exilé en Australie, offerte par le Conseil général des Syndicats catholiques et portée sur un landau de fleurs.

### Dons de particuliers

48—Couronne offerte par la famille Sanguinet.

49—A *Pierre de Montigny*, offerte par P. de Montigny.

50—A *la mémoire de Louis Bourdon*, par la famille L.-A. Bourdon.

51—A *son père L.-G. Chèvrefils*, offerte par Mme Veuve Arsène Charlebois.

52—*Au Patriote F.-X. Prieur*, offerte par ses enfants.

53—*Au Dr Wolfred Nelson*, offerte par ses descendants.

54—*Aux Patriotes Nelson et aux victimes de 1837-1838*, offerte par la famille Nelson.

55—*A Louis-Joseph Papineau*, offerte par Mlle A. Bourassa et portée sur un brancard.

56—*A de Lorimier*, offerte par la famille de feu l'honorable C. de Lorimier.

57—*A de Lorimier*, offerte par l'honorable juge et Mme Albert de Lorimier.

58—*A de Lorimier*, offerte par M. Gustave de Lorimier et sa famille.

59—*Au Patriote F.-X. Dubord*, offerte par ses deux soeurs Henriette et Louise et sa nièce Dulcina.

60—*Au Patriote F.-X. Dubord*, offerte par M. D. Picard.

61—*A de Lorimier*, offerte par l'honorable juge et Madame G. Desaulniers.

#### Résultat du concours de recrutement.

Le concours de recrutement institué entre nos sections pour la période s'étendant du 12 mars au 15 juin dernier s'est terminé avec un résultat très satisfaisant bien qu'inférieur au résultat du concours de l'an dernier. En effet le concours de l'an dernier avait apporté 2400 nouvelles recrues dans nos rangs alors que celui de cette année accuse une augmentation de 960 nouveaux membres sur l'effectif en règle à la date de notre congrès de mars dernier. Il faut dire cependant que notre effectif total à cette date était plus élevé que l'effectif correspondant de l'an dernier.

Les prix du concours de cette année ont été remportés par les sections suivantes :

1er prix (\$25.00) : section d'Iberville, avec un recrutement de 204 membres ;

2e prix (\$20.00) : non attribué, aucune section n'ayant atteint le minimum de recrutement requis ;

3e prix (\$15.00) : section Verdun, avec un recrutement de 75 membres ;

4e prix (\$10.00) : section Saint-Enfant-Jésus, avec un recrutement de 70 membres ;

5e prix (\$5.00) : section L.-O. David, de Roxton-Falls, avec un recrutement de 64 membres.

Aux sections victorieuses il nous fait plaisir de présenter les sincères félicitations de notre Conseil général, et de transmettre à toutes nos sections ses meilleurs voeux de succès dans la poursuite de leur travail de recrutement et de leurs initiations patriotiques.

#### Nouvelles sections.

A l'approche de notre fête nationale, il est rare que notre Société n'ait pas le plaisir de voir s'accroître le nombre de ses sections de quelques unités. Cette année ne devait pas faire exception sur ce point, et après la réorganisation de la section Saint-Clément et Viauville, le comité régional de l'Est voyait ses efforts couronnés de succès dans deux paroisses de sa région.

Ce fut d'abord la paroisse de Saint-François d'Assise où se fonda la section *Mercier* dont les officiers furent installés officiellement par M. J.-A. Bariteau, secrétaire-général, avec le concours de M. Fr. Payette, président du comité régional de l'Est. L'organisateur de la section avait été M. Téléphore Renaud. Puis la paroisse Sainte-Jeanne d'Arc imita bientôt cet exemple, et M. Henry-L. Auger, vice-président général, alla quelques semaines plus tard présider l'inauguration de la section *Préfontaine* qui avait été organisé par M. O.-J.-E. La Frenière.

La section *Mercier* s'est choisi les officiers suivants pour former son conseil :

Président, M. P.-Z. Guy ; vice-président, M. Emile Lemoyne ; secrétaire, M. Ernest Giguère ; trésorier, M. J.-A. Lafre-

nière; conseillers, MM. A. Pépin et Téléphore Renaud; aumônier, M. l'abbé Beaudoin.

Le conseil de la section *Préfontaine* se compose des officiers suivants:

Président, M. Géo. Lalancette; vice-président, M. Emile Charbonneau; secrétaire, M. J.-E. Normandin; trésorier, M. Wilfrid Lafrenière; conseillers, MM. Albert Desjardins et Aldéric Bertrand; aumônier, M. l'abbé Latour, curé.

A ces deux nouvelles sections, il nous fait plaisir de transmettre les souhaits de la plus cordiale bienvenue au nom de notre Conseil général. Et nous espérons que leurs activités patriotiques contribueront à augmenter la bonne influence qu'exerce déjà notre société notionale.

#### A nos compatriotes de l'Ouest.

Notre société nationale s'intéresse d'une manière toute particulière aux manifestations de vie catholique et française qui surgissent à l'horizon de notre vaste territoire canadien, grâce à l'initiative intelligente des groupes isolés de nos compatriotes.

Aussi bien s'empresse-t-elle d'applaudir à l'heureuse initiative de l'Association d'Education des C. F. du Manitoba et à celle de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan qui toutes deux organisent annuellement un concours destiné à répandre davantage l'étude de la langue française chez les écoliers de ces deux provinces éloignées.

A l'occasion de ces deux concours, notre Société s'est empressée de prodiguer son encouragement à un mouvement aussi intéressant, et elle a généreusement offert à l'Association du Manitoba une bourse de cinquante dollars ainsi que six médailles de bronze; l'Association de Saskatchewan reçut aussi de notre Société six médailles de bronze et douze magnifiques volumes en prix.

Puissent ces concours s'organiser chaque année et produire les heureux résultats qu'on a droit d'en attendre. Ceux de cette année valent sûrement à ces deux organisations méritantes les félicitations des Canadiens français du Québec.

Jean GUÉRIN.

## Caisse Nationale d'Économie

### Encaissement

*Du 1er janvier au 1er juillet*

1925 . . . . .	\$368,125.39
1926 . . . . .	\$417,144.08
Augmentation en 1926 sur 1925 . . . . .	\$ 49,018.69

### Recrutement

1925 . . . . .	5,410	pensions
1926 . . . . .	8,427	—
Augmentation en 1926 sur 1925 . . . . .	3,017	—

### Encaissement sur nouvelles affaires

*Du 1er janvier au 1er juillet*

1925 . . . . .	\$28,600.28
1926 . . . . .	\$48,112.39
Augmentation en 1926 sur 1925 . . . . .	\$19,512.11

95, rue SAINT-JACQUES, - - MONTRÉAL

J. DeSERRES, gérant.

## La Société Nationale de Fiducie

*Fondée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*

### Nos principales fonctions:

#### Administration

{ de fonds d'amortissement.  
de fortunes privées.  
de propriétés.  
de successions.

Fiducies de toutes sortes.  
Achat et vente d'obligations.  
Préparation d'émissions d'obligations.  
Liquidations et faillites.  
Prêts hypothécaires.  
Assurances générales.  
Agents pour transfert d'actions et d'obligations.

Tél.: Main 3365.

J. DeSERRES,

95, rue SAINT-JACQUES

Gérant.



Fondée et subventionnée par le gouvernement de la province  
de Québec.

---

**Préparant aux situations supérieures du commerce,  
de l'industrie et de la finance.**

---

**Cours du jour:** 3 années d'études préparant aux licences  
en Sciences commerciales et comptables. Ces diplômes  
donnent droit d'admission aux associations d'experts-comptables.

**Cours du soir:** nombreux cours libres sur: Comptabilité  
théorique et pratique, opérations de banque, corres-  
pondance commerciale anglaise et française, arith-  
métique commerciale, algèbre, économie politique,  
droit civil, droit commercial, espagnol, italien, alle-  
mand, etc.

**Cours par correspondance:** Comptabilité— Anglais com-  
mercial — Français commercial — Economie politi-  
que — Droit commercial — Banque et bourse —  
Mathématiques financières — etc.

---

*Bourses du gouvernement pour cours du jour et du soir.*

---

Pour tous renseignements, s'adresser  
au directeur,  
coin Avenue Viger et rue Saint-Hubert,  
Montréal.

# DES DESSERTS DELICIEUX

pour toute la famille

— ET —

pour quelques sous

## GARNITURES DE TARTES

(Pie Fillers)

### “MEADOW - SWEET”

CITRON	ANANAS	FRAMBOISES
ORANGE	FRAISES	CERISES

Chaque boîte contient assez de garniture  
pour remplir 4 tartes.....15c.

Le Mode d'Emploi est indiqué sur chaque boîte.

Votre épicier en vend.

### REFUSEZ TOUTES IMITATIONS

“Meadow-Sweet” Cheese Mfg. Co. Limited, Montréal, P.Q.



# BÂTISSEZ-VOUS ?

Achetez au prix de la manufacture:

Briques — Ciments — Chaux — Plâtre

Lattes métalliques — Chaux hydratée

Rockwall — Quincaillerie

Charbon anglais, gallois, américain

## Cie de Produits de Mines et Mfr's

“LAFLEUR SIDING”

Walnut 5651

60, Boul. DÉCARIE

FONDÉE EN 1885

**BOULANGERIE MEDARD PAQUETTE**

(La succession Médard Paquette)

FARINE de PREMIÈRE QUALITÉ — CUISSON SOIGNÉE

PRIX MODÉRÉS

18 ouest, boulevard SAINT-JOSEPH - Montréal

Tél.: Belair 0863

La plus ancienne boulangerie canadienne-française.

Tél.: EST 1853

**LA CIE J. & C. BRUNET Limitée**

PLOMBERIE — COUVERTURE — ÉLECTRICITÉ — CHAUFFAGE

223, rue Saint-Laurent, - - - Montréal

COMPAGNIE D'ASSURANCE  
SUR LA VIE

“ La Sauvegarde ”

MONTREAL

La seule Compagnie canadienne-française d'Assurance sur la vie.

Établie en 1898

Tél.: Belair 1609

**ROBIN FRÈRES**

*Manufacturiers de formes de chaussures*

Angle Carrières et Gilford, - - Montréal

Tél.: ATLANTIC 4279.

Spécialité: ÉDIFICES RELIGIEUX.

**DAMIEN BOILEAU, Limitée**

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

245, Ave McDOUGALL - Outremont, Montréal

**CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN**

Tél.: HARBOUR 2226

MONTREAL

35, RUE SAINT-JACQUES

*Prêts en première hypothèque*

Taux avantageux — Service rapide — Aucune commission à payer.

K. C.

SATISFACTION GARANTIE

Tél. BELAIR 0408

**ERNEST MEUNIER**

MARCHAND - TAILLEUR

534 est, RUE RACHEL,  
2ème porte du Parc LaFontaine.

MONTREAL

Service Jour et Nuit

Tél.: PLATEAU 5136-5137

**GIROUARD TAXI Limitée**LIMOUSINES ET TOURINGS  
(Chars privés)*Spécialités: Mariages et Baptêmes*Pendant les chaleurs! les teintures garanties et les ondulations  
permanentes s'imposent!**Aussi L'AIGLON LIMITÉE****326 est, rue Sainte-Catherine**

met des experts à la disposition de sa nombreuse clientèle.

*Prenez vos rendez-vous: EST 0052***LIVRAISON A DOMICILE**LAIT, CRÊME, BEURRE, ŒUFS,FROMAGE, CRÊME GLACÉE**Montreal Dairy  
Company, Limited**

\*EAsT 3000

## COMITÉS PERMANENTS

DE LA

### SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL 1925

---

#### COMITÉ DE RÉGIE ET DE PLACEMENT DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE.

*Président:* M. Léon TRÉPANIER.

*Secrétaire-trésorier:* M. Aimé PARENT.

*Membres:* MM. Henry-L. AUGER, J.-W. DÉZIEL, J.-A. BARITEAU.

#### COMMISSION ADMINISTRATIVE DU MONUMENT NATIONAL

*Président:* M. Henry-L. AUGER.

*Membres:* MM. Léon TRÉPANIER, Aimé PARENT, J.-R. POIRIER,  
J.-O. MOQUIN.

#### COMITÉ DE RÉGIE ET DE PLACEMENT DE LA CAISSE DE REMBOURSEMENT

*Président:* M. Léon TRÉPANIER.

*Secrétaire-trésorier:* M. Aimé PARENT.

*Membres:* MM. Henry-L. AUGER, J.-W. DÉZIEL, J.-A. BARITEAU.

#### COMITÉ D'ÉTUDE

*Président:* M. Guy VANIER.

*Membres:* MM. Léon TRÉPANIER, J.-A. BARITEAU, Victor MORIN,  
J.-E. JEANNOTTE, 706, Ste-Catherine est, J.-P. LA-  
BARRE, 1946, St-Denis, Rév. Père TURGEON, O.M.I.,  
213, Visitation.

#### COMITÉ DES REVUES

*Président:* M. J.-W. DÉZIEL.

*Membres:* MM. J.-A. BARITEAU, Léon TRÉPANIER, Victor MORIN,  
Guy VANIER.

#### COMITÉ DES COURS ET CONFÉRENCES

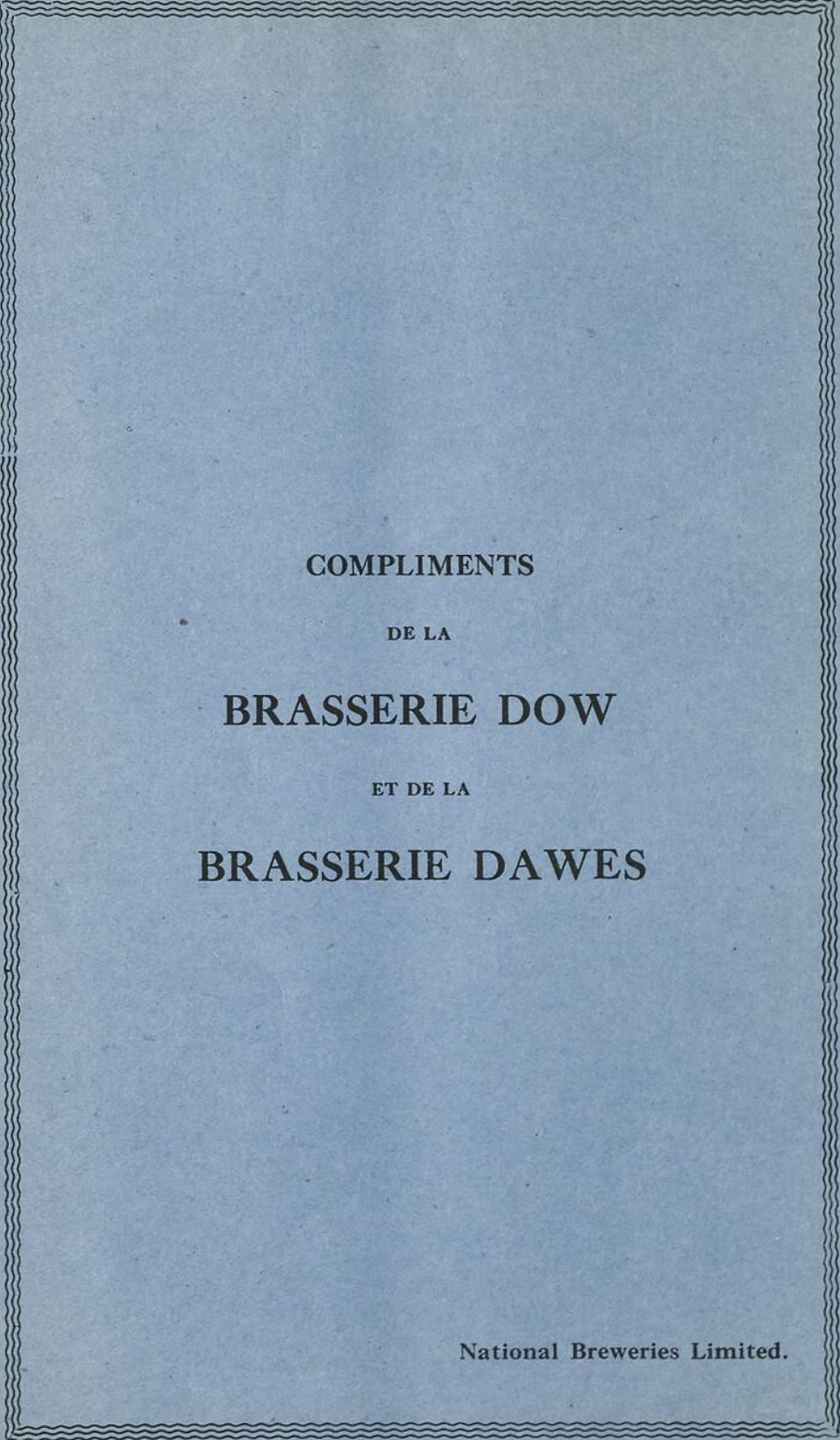
*Président:* M. J.-A. BARITEAU.

*Membres:* MM. J.-V. DÉSAULNIERS, V.-E. BEAUPRÉ, Victor MO-  
RIN, J.-P. LABARRE.

#### COMITÉ DU FRANÇAIS

*Président:* M. Guy VANIER.

*Membres:* MM. Aimé PARENT, J.-R. POIRIER.



COMPLIMENTS  
DE LA  
**BRASSERIE DOW**  
ET DE LA  
**BRASSERIE DAWES**

National Breweries Limited.